



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E203424

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2024

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/05/2004

Forme juridique : SAS

Capital : 14 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAHORS 2004B00131

Siret : 453 330 813 00040

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 83 01052

Assurance Responsabilité Travaux :

Assurance Responsabilité Civile :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : ISO+ EXPERT HABITAT (AGENCE)

11 ALLÉE GEORGES POMPIDOU
15000 AURILLAC

Téléphone : 04 71 63 01 10

Portable :

Site Internet : www.jbi-isolation.fr

E-mail : christelle@isoplusexperthabitat.fr

Responsabilité légale :

DURRIEU JOFFREY DIRECTEUR GÉNÉRAL / DURRIEU JOFFREY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 04 71 63 01 11

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	21/11/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/01/2023
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	16/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	23/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/10/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	23/10/2023
o Isolation des combles perdus	23/10/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	23/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.